

Fête Enfance Jeunesse

Samedi 2 Juin 2012 dès 10H



Parc du Château de l'Étang / Saran
Concert le Vendredi 1^{er} Juin



www.ville-saran.fr

Repères

Le magazine de la ville de Saran / mai 2012 N° 177

www.ville-saran.fr



Portrait :
Kristof Colliot



Dossier :
**Lumières
sur la Ville**



Et là :
Partir en... Italie



● 14 et 15 mars, dans le cadre des championnats de France des 20 km marche athlétique, les meilleurs marcheurs se sont affrontés sur un circuit d'un kilomètre de l'Avenue du Stade au Carrefour de l'Enfer. Les licenciés de l'Asfas se sont particulièrement bien comportés.



● 15 mars, Jean-Marie Bijotat, président de l'USM football présentait la nouvelle acquisition du club : un minibus de 9 places pour les déplacements des équipes saranaises en présence, entre autres, de Maryvonne Hautin, maire de Saran et de Jacky Mazzuca adjoint aux sports.



● 30 mars, Cérémonie citoyenne ! La municipalité remet leur carte électorale aux jeunes saranais majeurs.



● 31 mars salle Lucien-Barbier, les élus à la rencontre des habitants du quartier du Chêne Maillard.



● 4 avril, "Café-livre" au foyer G-Brassens proposé par la bibliothèque. Autour d'un thé ou d'un café les résidents du foyer sont invités à écouter des lectures chansonniers et découvrir une sélection de livres.



● 15 avril, la Halle des sports accueille près de 400 convives pour son traditionnel repas des anciens.

sommaire n° 177

2 - dans le rétro

3 - éditorial

4 - regard

. Lumières sur la Ville

8 - actualités

. La future prison à l'horizon 2014

9 - sorties

. Bientôt la fête de la jeunesse !

10 - loisirs jeunes

. L'été c'est demain

. Les inscriptions aux vacances d'été

. Menu scolaire

12 - calendrier

14 - info social

. Loisirs été 2012

. Les talents partagés

15 - actu éco

. SOS plomberie, une nouvelle enseigne

16 - ici... et là

. Festival Excentrique

. La course au plaisir

. Escapades à l'italienne

18 - espace public

. Hommage à Pierre Sépard

. Le chiffre du mois

. En bref

20 - vies / visages

. Un engagement sans détour

22 - tribune politique

23 - agenda

24 - l'image Repères

. Fête de l'Enfance et de la Jeunesse

REPÈRES mensuel de la ville de Saran

- directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
- réalisation : service communication.
- photos : Nicolas Brochard (service communication).
- conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
- impression : Imprimerie Nouvelle.
- tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : mai 2012 • ISSN : 0153-7016.
- distribution : par nos soins
- Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr

• Imprimé sur papier FSC recyclé



Éclairage public

Le dossier de ce numéro de Repères vous présente le travail effectué par le

service Éclairage public de notre ville, et met en évidence ce que représente « l'éclairage » au sein d'une commune. Avec encore une spécificité : Saran est l'une des seules communes de l'agglomération à assurer en régie l'entretien et la rénovation de son éclairage public et de ses bâtiments. Avec toujours ce même objectif : rendre un meilleur service aux Saranais dans des délais réduits. Ainsi, nous contrôlons le matériel installé sur les voies nouvelles et les lotissements, remplaçons les lampadaires au fur et à mesure des travaux de voirie en ayant le souci de répondre en permanence à nos préoccupations environnementales et économiques, tant sur les espaces publics, passages piétons, giratoires, feux tricolores, bâtiments communaux, illuminations que voiries. Quant à la question de l'enfouissement des réseaux qui nous est souvent posée, il s'effectue sur les voies nouvelles mais s'avère quasiment impossible sur les autres voies en raison de son coût financier exorbitant.

Entretien, dépannage et rénovation ; faire vivre le réseau ; éclairer juste, consommer moins ; les feux tricolores sous surveillance ; l'affaire de tous... Tels sont les sujets abordés... Je vous en souhaite bonne lecture.

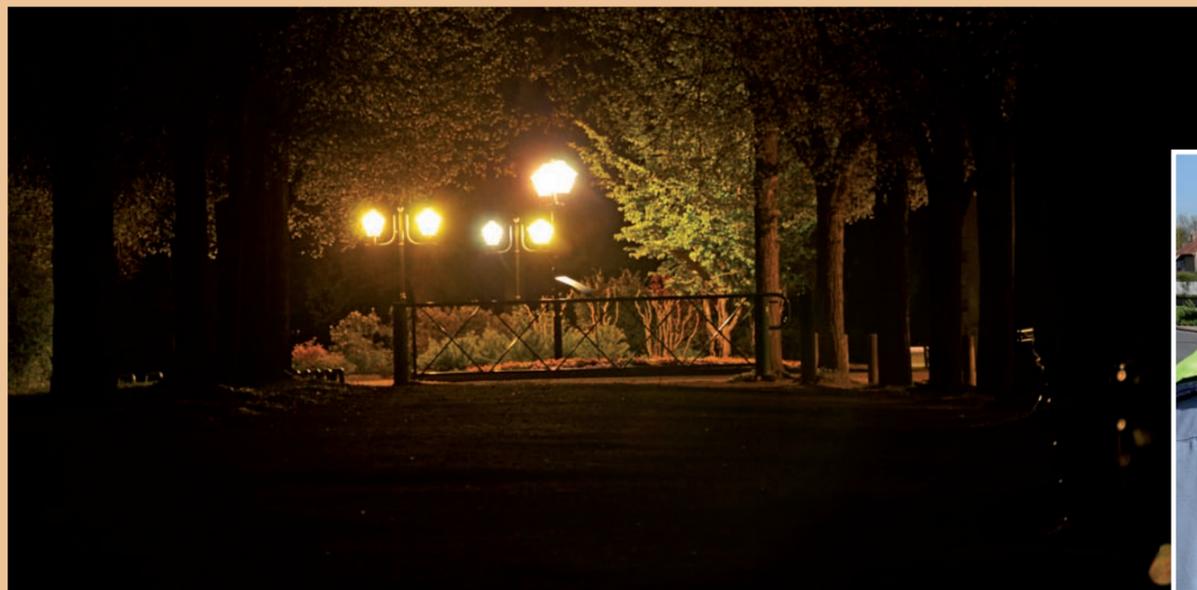
José Santiago

adjoint délégué aux Travaux
et à l'Environnement

Lumières sur la Ville

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

Depuis toujours, la Ville assure l'entretien et la rénovation de son éclairage public et de ses bâtiments. Un service s'affaire dans l'ombre et au quotidien afin d'offrir agrément, sécurité et plus globalement qualité de vie à tous les Saranais, tout en préservant l'environnement. Présentation.



Une fin de matinée ensoleillée à Saran.

En ce jour de printemps, Rodéric et Guillaume, l'équipe d'intervention du service de l'éclairage public sont à pied d'œuvre dans la rue. Signalétique de travaux installée, camion nacelle garé, chasubles réfléchissantes et harnais de sécurité enfilés, l'opération consiste à remplacer une lampe défectueuse sur un mât. Une mission toute en précaution. « On travaille en toute sécurité, on ne monte pas sur la nacelle par grand vent ou par grand froid » explique Rodéric, le plus expérimenté de l'équipe. « L'hiver, c'est le temps fort de l'année, car les lampes s'usent plus vite. »

Il en va de l'éclairage public comme des espaces verts : Tout un chacun s'y est habitué au quotidien, mais ne manque pas de relever lorsque ceux-ci présentent un souci.

Tout au long de l'année, l'équipe veille donc sur le parc lumineux public. Il effectue ainsi une tournée mensuelle nocturne, afin de détecter les lampes défaillantes « Cela évite d'allumer en journée et c'est plus facile de déceler les problèmes la nuit. » Les saranais sont aussi vigilants « Ils sont très coopératifs. Ils appellent la mairie pour signaler le souci et nous intervenons au plus vite. Cela peut consister à changer simplement une lampe jusqu'à remplacer le mât d'éclairage, en cas de détérioration lors d'un accident de la circulation par exemple. » Et Guillaume de résumer avec humour « Les habitants sont contents car on est assez réactifs, mais ils savent aussi dire lorsqu'ils ne sont pas contents. »

Ce duo sympathique est polyvalent : Il intervient également auprès de l'éclairage des bâtiments municipaux.

Entretien, dépannage et rénovation

Si de nombreuses communes ont confié l'entretien de leur éclairage public à des entreprises privées, il en va différemment à Saran où cette mission est réalisée en régie, par le service éclairage public. « On est l'une des rares communes à le faire en interne » précise le responsable du service Michel Pitois. « Le gros intérêt pour la Ville

est de pouvoir choisir le matériel à installer et de le gérer. Cela permet de décider, de choisir et d'essayer d'harmoniser le parc communal et non pas de se le faire imposer. »

Année après année, ce service veille donc à l'entretien, au dépannage et à la rénovation de l'ensemble du réseau d'éclairage public (lanternes, mâts et armoires de commande), mais aussi des feux tricolores (voir encadré) et de l'éclairage de nombreux lotissements privés (entretien repris par la Ville). Il assure la même mission auprès des bâtiments communaux (ouverts au public ou non) et des écoles. Le service éclairage public se charge également de l'installation et du démontage des décorations de Noël, en lien avec le service des espaces verts. « On commence par la remise en état de la centaine de guirlandes en octobre, puis il y a un gros mois de pose » indique Michel Pitois. Sans oublier le démontage.



Outre Rodéric et Guillaume, agents habilités avec le camion nacelle, deux

électriciens interviennent en matière de bâtiments. Le service dispose d'un atelier au Centre technique municipal pour effectuer le travail avant et après les installations et comme lieu de stockage.

Faire vivre le réseau

Au quotidien, le service s'emploie notamment « à faire vivre le réseau » de 3 000 foyers lumineux et des 85 armoires de commandes répartis sur les quatre-vingts kilomètres de la voirie saranaise. « En 2011, on a changé à peu près 500 lampes, toutes puissances confondues. Pour les bâtiments, près de 1 200 lampes ont été remplacées. » résume Michel Pitois. Côté matériel, celui-ci ne cesse de progresser avec un rendement de plus en plus important et une durée de vie de plus en plus longue. Outre l'aspect économique, la préoccupation environnementale est bien présente. « Avec les nouveaux produits on arrive à consommer moins

Éclairer juste, consommer moins

Dans sa mission d'entretien courant, le service éclairage public de Saran concilie économie d'énergie, économie budgétaire et prise en compte environnementale. Ceci, en offrant aux Saranais un éclairage public de meilleure qualité et de plus grand confort.

Ainsi, en matière de lampes d'éclairage public, celles-ci sont remplacées par d'autres, de puissance plus faible, mais offrant un meilleur rendement : Les 150 watts sont changés au profit de 90 watts, celles de 125 watts par leur équivalent en 70 watts, quant aux lampes de 60 watts, elles se substituent à celles de 100 watts.

Le même procédé est appliqué pour les lampes incandescentes, qui sont remplacées par des lampes halogènes de moindre puissance, mais de qualité lumineuse plus importante.

« En matière d'éclairage public, on utilise des réducteurs de puissance intégrés aux luminaires qui entrent en fonction à partir d'une certaine heure C'est le cas sur la voie de l'UTOM et la future voie des cliniques » explique Michel Pitois, responsable du service éclairage public.

Autres procédés, mais même logique dans les bâtiments communaux « On utilise des horloges qui coupent la lumière à une certaine heure, ou encore des détecteurs couplés à des cellules photoélectriques, qui suppriment les interrupteurs et donc les oublis et qui n'allument pas la lumière si celle du jour suffit. » Le vestiaire du gymnase Jacques-Brel, l'École municipale de musique ou encore le Centre technique municipal bénéficient notamment de ces dispositifs.



et à éclairer mieux. On recycle également les lampes usagées et on supprime au fur et à mesure les lampes à vapeur

de mercure qui sont les plus polluantes. Il y en avait partout. »

En ce moment, le travail porte sur la mise aux normes des armoires électriques. L'an dernier, le service a refait l'éclairage public de la rue Louis-Chevalier, à l'entrée du Vilpot, dans le cadre de la réfection de la voirie. Pour 2012, les travaux vont concerner la réfection de l'éclairage de la rue des Pinsons et de la rue des Rouges-gorges, aux Sablonnières et des installations vont être effectuées dans la



nouvelle rue Nicole-Duclos. « Il y a également un gros travail à venir sur la nouvelle voie des cliniques. Les travaux seront réalisés par le Conseil général ou l'Agglo, puis l'entretien



tombera dans le domaine communal. » indique Michel Pitois. Côté budget, le service éclairage public dispose d'un crédit d'investissement de 90 000 euros et d'une enveloppe de fonctionnement de l'ordre de 38 000 euros. « C'est un budget en maintien. Pas plus, pas moins. » Les économies ne sont pas toujours là où l'on croit. ●

Les feux tricolores sous surveillance

Les feux de circulation ou feux tricolores situés sur la voirie saranaise sont du ressort de la commune, à l'exception des voies départementales. Accident de la circulation, incident, boucles de détection défaillantes... Le service éclairage public assure la maintenance de ces moyens de signalisation.

Précision : En cas de défaut, le feu ne s'éteint pas, mais bascule automatiquement à l'orange clignotant, ce qui laisse un délai avant l'arrivée de l'équipe d'intervention.



L'éclairage public, c'est l'affaire de tous À tout moment chaque Saranais peut signaler une panne d'éclairage public à la mairie.

Afin de mieux localiser le problème, veuillez à indiquer non pas la localisation géographique (numéro et rue), mais le numéro inscrit dans le rectangle jaune qui figure sur le mât concerné. Ainsi, vous contribuerez directement à une intervention plus rapide des agents et au confort de tous..

Service Éclairage Public
Tél. : 02 38 80 34 61
Courriel : techniques@ville-saran.fr

La future prison à l'horizon 2014



La future prison



La future Maison pour autistes

La construction du futur centre pénitentiaire Orléans-Saran a débuté en juillet, en limite du territoire saranais. Son ouverture est prévue pour 2014. Parmi les autres chantiers en cours, Repères présente brièvement celui de la Maison pour autiste qui a également débuté.

Le futur centre pénitentiaire d'Orléans-Saran est en construction depuis juillet.

Il sortira de terre fin 2013 pour une ouverture prévue au deuxième trimestre 2014. La visite organisée à la mi-mars a permis de se faire une idée de l'établissement et de l'avancée du chantier, d'un coût total de 95 millions d'euros. Cette opération estampillée ministère de la Justice est implantée sur le site agricole des Montaubans, sur 18 hectares, derrière l'espace commercial Cap Saran, proche de la RN20, de la route de Gidy et de l'A10. Rappelons que le dossier d'un centre pénitentiaire digne de ce nom dans une capitale régionale, a mis 18 ans à voir le jour. Pressenti successivement sur Ingré et Cercottes, c'est Saran qui a été désigné en novembre 2007 par le préfet de l'époque pour l'accueillir. Malgré l'opposition manifestée par les habitants via consultation populaire. « Nous nous sommes battus lorsqu'on a voulu nous imposer un site précis alors que plusieurs étaient pressentis sur Saran, dit Maryvonne Hautin, maire de Saran. Quand on est arrivé en dernier ressort sur le site des Montaubans nous avons accepté, car nous n'avions pas trop le choix. C'est un établissement en limite de commune, vraiment bien inséré dans une clairière. Il améliorera les conditions de travail des personnels pénitentiaires, les conditions de vie pour les personnes détenues

et permettra d'offrir aux familles de meilleures conditions de visite sans dévaloriser la commune. Nous avons tenu à ce qu'il n'y ait pas de nuisance lors du chantier en demandant que les camions passent rue Paul Langevin et non sur l'ancienne route de Chartres comme initialement prévu ». La future prison doit accueillir 768 détenus (dont ceux d'Orléans et de Chartres), encadrés par 250 agents pénitentiaires. L'établissement d'une surface de 36 449 m² comprendra deux quartiers de maison d'arrêt de 210 places chacun, un centre de détention de 210 places, un quartier de femmes (30 places), 5 unités de visites familiales et à l'extérieur de l'enceinte, un quartier de semi-liberté.

Des interrogations persistent

« On ne mesure pas encore le devenir en termes de flux de circulation, reprend le premier magistrat de Saran. Je ne peux que regretter que le projet de voirie qui devait rejoindre directement la RN 20 et qui avait été promis n'ait pas été retenu. Nous aurions aimé aussi que la route de Gidy fasse l'objet d'un élargissement et soit dotée d'une piste cyclable. Les aménagements extérieurs de la prison ont été faits à peu de frais ». Et de poursuivre : « Le gros problème est qu'il n'y a aucune ligne de bus directe qui relie cet

établissement à caractère régional à la gare des Aubrais. Notre proposition concernant le chauffage de la prison par l'incinérateur de l'Utom n'a pas non plus été prise en compte. C'est pourtant une très bonne solution en termes de développement durable et d'économie. Je regrette que l'on demande aux communes des obligations que l'État ne s'applique pas à lui-même ».

La Maison pour autistes

Depuis janvier, les travaux de la Maison pour autistes ont démarré près de l'hôtel Ibis. L'opération d'un montant de 3 millions d'euros, est menée par l'Office public de l'habitat LogemLoiret, constructeur et propriétaire. La Maison pour autiste comprendra deux structures. Un foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour adultes, géré par l'association Dialogue Autiste. Et un service éducatif spécialisé et de soins à domicile pour enfants géré par l'ADAPEI 45. La livraison est prévue pour mi-2013. « C'est une volonté de plus de cinq ans, dit Christian Fromentin, premier adjoint délégué à l'Action sociale et au Handicap. Si on considère que les personnes en situation de handicap sont des personnes comme les autres, il est normal de se donner les moyens de leur proposer un logement décent et pérenne ». ● **Clément Jacquet**

Bientôt la Fête de la jeunesse !



Le grand rendez-vous tri-annuel dédié aux enfants, aux jeunes et à leurs familles se déroulera le samedi 2 juin, de 10h à 19h dans le parc du château de l'Étang et autour de l'étang. Au programme de cette journée de rencontres et d'échanges, de très nombreuses animations, spectacles et stands, avec à la clé, innovations et surprises. À découvrir sans modération.

C'est désormais une tradition.

Depuis près de vingt-cinq ans, la Fête de la Jeunesse et de l'Enfance nous revient tous les trois ans à Saran, au printemps. « À l'origine, c'était une sorte de « vitrine », afin de pouvoir montrer aux Saranais tout ce qui se faisait en matière de jeunesse par les services de la Ville et les associations » explique Jean Foulon, responsable du service jeunesse à la Ville. Depuis, outre la présentation de l'ensemble des actions menées en faveur des jeunes, la Fête de la jeunesse est avant tout « Un moment de rassemblement et de rencontre entre les enfants, les familles et l'ensemble des « éducateurs » au sens large du terme ». Nouvelle aire et nouvel air. Telle pourrait être la philosophie de la présente édition qui se tiendra tout au long de la journée du samedi 2 juin. En effet, parmi les évolutions majeures de ce grand rendez-vous, le redéploiement géographique de la fête : jusqu'ici circonscrite aux abords de la mairie, elle se déploie cette année dans le parc du château de l'Étang, mais également tout autour de l'étang. « On peut parler de fête

déambulatoire, de fête promenade ou encore de fête ballade » indique Jean Foulon. « Il s'agit d'une fête plus étendue, d'une fête qui prend ses aises. » En prélude à cette journée festive, deux concerts gratuits le vendredi soir aux abords du château : Reggae-Rap avec le groupe Good Vibes, à partir de 19h, puis place au rock festif des Poutrelles Fever, dès 21h.

Autour de grands espaces thématiques

Dès le lendemain à partir de 10h, la fête entrera dans le vif du sujet, et ce, jusqu'à 19h. Autre innovation de l'édition 2012, son organisation en grands espaces thématiques, regroupant l'ensemble des acteurs (Services municipaux, associations et partenaires). Près d'une dizaine de grands pôles d'activités et d'animations seront ainsi proposés aux visiteurs et aux participants : Espace « Sport », espace « Spectacles danse et musique », espace « Vivre ensemble », espace « Arts plastiques », espace « Nature

environnement », Espace « Mécanique, scientifique », sans oublier l'espace « Petite enfance. »

La Fête de la Jeunesse et de l'Enfance, ce sera aussi un espace de jeux, mais aussi un espace de débats, en compagnie de Radio Saran Jeuns (98,7 MHz) qui émettra dès le vendredi soir. Une place toute particulière sera également réservée à « Caractère », le magazine des jeunes Saranais, sans oublier deux espaces restauration. Une journée ponctuée de nombreuses démonstrations et animations. Parmi celles-ci, « Vivre à Saran quand on a moins de vingt ans », une exposition déambulatoire ludique et poétique, ou encore, sur l'étang du château, l'exhibition d'un fûtreau, barque traditionnelle de Loire, sans oublier... Les OFNIS (Objets flottants non identifiés). « Tous les services de la Ville, le monde associatif et les partenaires seront sur le pont afin que cette Fête de la Jeunesse et de l'Enfance soit une réussite » résume Jean Foulon. Venez donc nombreux avec votre bonne humeur, le beau temps devrait être de la partie. ● **Arnaud Guilhem**

LOISIRS JEUNES

Renseignements : Animations Municipales

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr

Loisirs jeunes

L'été c'est demain



Julien Arrondeau, Laurence Coulon et Anthony Fourmont

Trois pôles, dédiés respectivement aux petits, aux enfants d'âge primaire et aux pré-ados. Deux sites différents, Pagnol et la base de la Caillerette. Quelque quatre-vingts animateurs pour encadrer les jeunes durant toutes les vacances. Une qualité d'accueil unique avec des dizaines d'activités, sorties, visites... L'été des petits Saranais se prépare dès le mois de septembre. « En tout début d'année on organise le planning des directeurs et des animateurs permanents » explique Antony Fourmont, responsable du service enfance à la mairie. « Cet ensemble étant constitué, on peut recruter les différentes équipes qui

qu'organisationnel. De plus cela renforce la bonne connaissance mutuelle des enfants et des familles. » L'équipe d'encadrement étant constituée, dès janvier les grandes bases pédagogiques sont posées, thèmes, dominantes des séjours... Fin mars tous les recrutements sont faits de manière à



Le casse-tête des pique-niques

vont intervenir, il faut savoir qu'on n'est pas loin de quatre-vingts professionnels. » « On essaye d'avoir la même équipe sur deux ans » précise Laurence Coulon, responsable du centre M.-Pagnol. « Cela permet d'avoir une continuité tant du point de vue pédagogique

permettre aux équipes d'élaborer les contenus définitifs et de mettre en cohérence les partenaires associés, restauration, transport, logistique. Au cours de cette même période, il faut réserver les lieux de camping, de visites, arrêter les plannings de fréquentation de la piscine, les journées pique-nique ou barbecue... de manière à ce que tout soit « calé » et que l'information puisse être transmise aux familles début juin. « Il est donc très important que les parents inscrivent leurs enfants le plus tôt possible, plaide Antony Fourmont, de manière à ce que nous ayons le moins de réajustements à faire. »

Projets culturels, campings, sorties, pique-niques... Les activités mises en place pour que les jeunes Saranais passent les meilleures vacances possibles supposent une organisation sans faille des différents intervenants. Alors pour les responsables le travail préparatoire commence dès septembre.

L'intendance suit.

Pour le service de restauration municipale, la période des centres de loisirs est aussi un moment où la souplesse et l'adaptabilité sont de rigueur. « La réglementation est la même pour les scolaires que pour les centres de loisirs » explique Céline Aguilon, diététicienne. « De ce point de vue, ça ne change rien. Par contre, ce sont les formules de service qui varient beaucoup. » Et les pique-niques sont un véritable casse-tête ! « Il faut vraiment jongler en prenant en compte de nombreux paramètres comme les lieux, les modes de transport, la livraison... Quand ils partent à Paris et qu'ils mangent dans la rue, on fait différemment que pour une randonnée à vélo ou une sortie en car dans la forêt. Ces préparations occupent une personne à temps complet » précise-t-elle. Et il faut savoir qu'en amont plusieurs rencontres avec les équipes pédagogiques ont permis d'établir un planning cohérent « Sauf qu'on n'arrive pas encore à prévoir les intempéries et qu'il faut toujours avoir une solution de rechange. » ●

DE 3 ANS À 14 ANS ET AU DELÀ : EN AVANT TOUTE... VERS LES VACANCES D'ÉTÉ

Enfance

JUILLET

6 juillet > 3 août 2012

Accueils de loisirs Marcel-Pagnol maternel (3 à 5 ans) et primaire (6 à 8 ans)
Rue du Grand Clos / Centre maternel : 02 38 79 01 31

Centre primaire : 02 38 79 01 32
Séjour axé autour de l'univers et les aventures d'Astérix et Obélix.

Accueil de loisirs Base de la Caillerette (9 à 14 ans) 95 rue de la Poterie : 02 38 74 00 38

Séjour axé sur « le base-art » et découvertes de multiples pratiques d'expression (arts graphiques, visuels, floral, sportif, culinaire...)

AOÛT

6 > 31 août 2012

(fermeture le 15 août 2012)

Accueil de loisirs Marcel-Pagnol maternel (3 à 5 ans) Séjour axé autour de l'univers des couleurs et des formes. Projets créatifs et ludiques autour d'animations diverses (chapiteau haut en couleurs: arts culinaires, arts graphiques, maquillage, cirque, spectacles et musiques...).

Accueil de loisirs Marcel-Pagnol primaire (6 à 8 ans) Séjour axé autour des arts de la rue: théâtre de rue, sports de rue, graph, slam, cirque et musique...

Accueil de loisirs Base de la Caillerette (9 à 14 ans) Séjour axé autour des arts de la rue: cirque, jonglerie, arts visuels autour d'ambiance festival de rue (fête foraine, musique Tzigane, jazz manouche...) et clin d'œil aux sports urbains.

DATES LIMITES D'INSCRIPTION

Elles sont consultables sur l'espace famille (rubrique "infos pratique") et téléchargeables sur le site de la ville (www.ville-saran.fr, rubrique "Enfance")

AUTOBUS

Pour certaines activités se déroulant à Saran, un ramassage par autobus est organisé (se renseigner lors de l'inscription en mairie-Service accueil).

Jeunesse

5 juillet > 31 août 2012

Club-ado de l'été

rue de la Fontaine : 02 38 80 34 11

Durant l'été, il permet aux jeunes qui restent à Saran de vivre des activités sur place ou en sorties, ou bien encore des départs en vacances. Ouvert tous les jours sauf week-end et jours fériés : de 14h à 19h (sauf 18h le vendredi)

Le mardi est consacré aux sorties à la journée (apporter son pique-nique)
Infos régulières au club-ado et au PIJ.

Séjours de vacances d'été

Ile de Ré : activités nautiques et découverte de l'île

9 > 13 juillet (5 jours) - 14 / 17 ans (14 places)

Langeac : aventure en Allier et bivouacs
16 > 20 juillet (5 jours) - 14 / 17 ans (14 places)

Anney : montagne et nautisme
23 > 28 juillet (6 jours) - 13 / 15 ans (14 places)

Buthiers : découvrir la forêt de Fontainebleau
6 > 10 août (5 jours) - 11 / 13 ans (14 places)

Royan : mer et vagues
13 > 18 août (6 jours) - 14 / 17 ans (14 places)

Langogne : aventure en Lozère
20 > 25 août (6 jours) - 14 / 17 ans (14 places)

Inscription à l'accueil de la mairie / Facturation en fonction du quotient familial
renseignements au service jeunesse 02 38 80 34 06

École de musique et de danse

Inscriptions : à l'accueil de la mairie du 4 juin au 17 septembre selon les places disponibles.
Tarif trimestriel en fonction du Q.F.

Pièces à fournir : Attestation d'assurance responsabilité civile et/ou extra-scolaire.
Pour les danseurs seulement : Certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse
Reprise des cours à partir du lundi 17 septembre 2012.

Restauration municipale

Lundi 30 avril

Pas de centre

Mardi 1^{er} mai

Férié

Mercredi 2

pommes de terre vinaigrette

cordons bleus de dinde

carottes

Roitelet / kiwi

Jeudi 3

salade verte vinaigrette

dos d'églefin sauce citron

semoule / esquimaux

Vendredi 4

salade de blé composée

(tomates)

rôti de bœuf froid

haricots verts

Emmental / banane

Lundi 7

salade verte vinaigrette

escalope de dinde

frites

yaourt aromatisé

Mardi 8

Férié

Mercredi 9

concombres et maïs à la

bulgare

filet de cabillaud sauce

poivron

riz pilaff

petits suisses au chocolat

Jeudi 10

taboulé

émincé de porc au

caramel

(*émincé de dinde)

brocolis

Cantafrais / fraises

vendredi 11

carottes râpées

veau façon tajine

pâtes

Saint Môret

liégeois de fruits

Lundi 14

pommes de terre œufs

durs

rôti de porc froid (*rôti de

dinde)

épinards hachés

béchamel

mini Babybel au chèvre

poire

Mardi 15

radis beurre

lasagnes à la bolognaise

Kidiboo

semoule au lait nature

Mercredi 16

torticolores vinaigrette

poulet yassa

petits pois carottes

Mimolette / fraises

Jeudi 16

Ascension

Vendredi 17

Pas d'école

Lundi 21

salade verte vinaigrette

omelette nature

pommes noisettes

fromage blanc aromatisé

Mardi 22

Betteraves (Loiret) au

vinaigre de noix

boulettes d'agneau

légumes couscous et

semoule

P'tit louis / pomme (Loiret)

Mercredi 23

macédoine

émincé de dinde sauce

mexicaine au maïs

chou fleur

Le Petit Champanet

tarte aux cerises

Jeudi 24

tomates vinaigrette aux

dès d'Emmental

filet de saumon à l'oseille

gratin dauphinois maison

mousse au chocolat

Vendredi 25

salade de riz noix

(thon, tomates)

rôti de dinde froid

carottes

Leerdammer / ananas frais

Lundi 28

Pentecôte

Mardi 29

salade verte vinaigrette

jambon blanc de porc

(*jambon de volaille)

frites four

flan caramel

Mercredi 30

mousse de canard et

cornichons

dos de cabillaud sauce

vanille

haricots verts

yaourt bio nature sucré

banane

Jeudi 31

melon

paleron de bœuf sauce

piquante

pâtes au basilic

crème au chocolat

Vendredi 1^{er} juin

salade de perles marine

(pâtes, surimi, tomates)

escalope de volaille à

l'estragon

printanière de légumes

croc lait

fraises

*plat sans porc

L'origine de la viande bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville www.ville-saran.fr

Partir en... Italie, à la bibliothèque du 11 au 27 mai

ASSOCIATIONS

Maison des Loisirs et de la Culture (renseignements 02 38 72 29 25)
240 allée Jacques-Brel

Atelier scrapbooking (adultes)

> Lundi 7 mai de 20h15 à 23h.

Sculpture sur terre (adultes)

> Samedi 12 mai de 9h30 à 18h.

La peinture chinoise : encre de Chine, encres colorées et aquarelle

> Dimanche 13 mai de 14h à 18h.

Atelier « cuisine bien être » (adultes)

> Lundi 14 mai de 18h à 20h.

Art's Danse

Stage Hip-Hop - gymnase Guy-Vergracht de 14h à 17h15

> Samedi 12 mai.

UFC Que choisir

Permanence de l'association - salle Lucien-Barbier de 14h30 à 18h

> Mardi 15 mai.

SPORT

USM Subaquatique

Baptêmes de plongée - centre nautique à 19h15

(gratuit, à partir de 8 ans)

> Mercredi 2 mai.

USM Handball N1 (M)

Saran/Hazebrouck - halle des Sports à 20h45

> Samedi 12 mai.

ASFAS Athlétisme

Challenge Equip'Athlé - stade Colette-Besson

> Samedi 12 mai.

USM Football

DH Saran/Lucé - stade du Bois Joly à 15h

> Dimanche 13 mai.

USM Natation courses

Finale trophée avenir Poussins - centre nautique à 13h30

> Dimanche 3 juin.

ENFANCE/JEUNESSE

Fête de l'Enfance et de la Jeunesse

Parc du château de l'Étang

> Vendredi soir 1^{er} juin et Samedi 2 juin dès 10h.

VIE MUNICIPALE

Fermeture de la Mairie les mardis 1^{er}, 8, 19 et 28 mai.

Célébration de l'Armistice de 1945

11h15 : Dépôt de gerbe au Monument aux morts des Aydes

11h45 : Rassemblement avec le concours de l'Harmonie

intercommunale Fleury-Saran, place de la Liberté

12h : Défilé jusqu'au Monument aux morts du Bourg, dépôt de

gerbe, lecture du manifeste, prestation de l'Harmonie

intercommunale Fleury-Saran

12h30 : Vin d'honneur offert par la Ville à la salle des Fêtes

13h : Repas Républicain à la salle Marcel-Pagnol

> Mardi 8 mai.

Rencontre avec les élus

salle des Aydes

> Samedi 12 mai de 10h à 12h.

Débat Public pour le soutien du pacte APF 2012 (Handicap)

Annexes du château de l'Étang

> Jeudi 7 juin à 18h.

Conseil municipal

Mairie

> Vendredi 25 mai à 19h.

SENIORS

Repas anniversaire

Foyer Georges-Brassens à 12h

> Vendredi 11 mai.

Exposition-vente des objets réalisés lors des ateliers créatifs

salle des Aydes de 14h à 18h

> Samedi 12 mai

Club des jeunes d'Antan

Journée détente au Grand Liot

(renseignements 02 38 88 28 67 ou 02 38 73 49 59)

> Jeudi 24 mai.

Sortie

« Au fil du Loir » vers Bonneval (28)

Départ du Foyer Georges-Brassens à 8h45, prix par personne 65 €

(inscription à la Direction de l'Action sociale, 02 38 80 34 24, avant

le 26 mai).

> Mercredi 20 juin.



CULTURE

Bibliothèque

Tél. : 02 38 80 35 10

bibliothèque@ville-saran.fr

Horaires d'ouverture durant toute l'année, y compris les petites vacances

mardi : 14h-18h

mercredi : 10h-12h/13h30-18h

vendredi : 14h-18h

samedi : 10h-12h30/14h-17h

Fermé le lundi

L'Heure du conte

> Mercredi 9 mai à 10h30 et à 11h30 (enfants non scolarisés).

> Samedi 12 mai à 15h30 (enfants scolarisés).

« Partir en... Italie » (programme signalé d'un astérisque*)

> du 11 au 27 mai.

Les ateliers d'Alice (atelier d'écriture adulte)

sur inscriptions

> Samedi 12 mai de 14h30 à 16h30.

Petites histoires entre nous

lecture à voix haute pour les enfants de 3 à 7 ans), gratuit.

> Mercredi 16 mai de 10h à 11h.

> Mercredi 23 mai de 10h à 11h.

Club de lecture* (adultes, entrée libre)

> Mardi 22 mai à 18h30.

Conférence/Rencontre*

« Le voyage d'Arlequin » (à partir de 7 ans), entrée libre

> Mercredi 30 mai de 10h30 à 15h.

Initiation à l'italien*

« Viaggio in Italia » (ados et adultes), sur inscription

> Samedi 2 juin de 10h30 à 12h30.

Conte musical*

« La bague magique » (à partir de 5 ans, tout public), entrée libre

> Samedi 2 juin à 16h.



Galerie du château de l'Étang

Tél. : 02 38 80 35 70

chateau.etang@ville-saran.fr

Exposition de Philippe Bousseaud

« Rêveries d'un promeneur solitaire »

> Du 4 au 26 mai.

Entrée libre

Horaires : du mardi au vendredi de 14h

à 17h30.

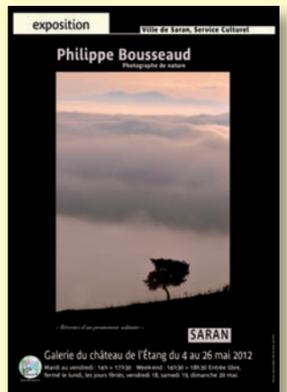
Week-end : 14h30 à 18h30, en présence

de l'artiste.

Fermé les jours fériés et vendredi 18,

samedi 19 et dimanche 20.

Fermé le lundi.



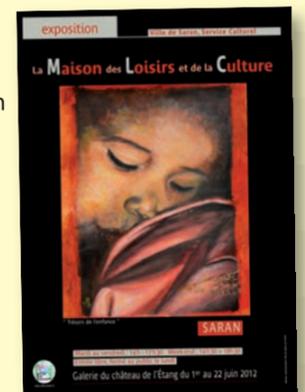
Exposition

« Trésors de l'enfance »

par Les Ateliers de la Maison

des Loisirs et de la Culture.

> Du 1^{er} au 22 juin.



Théâtre de la Tête Noire

Tél. : 02 38 73 02 00

www.theatre-tete-noire.com

King-Kong théorie/théâtre

> Jeudi 10 mai à 19h.

Aux Arts lycéens/théâtre

(aboutissement du projet construit avec les élèves du lycée Pothier

et les comédiens du TTN)

> Mardi 15 mai à 19h.

Chimères, la valse des écorchés/théâtre

(à partir de 13 ans)

> Jeudi 24 mai à 19h.

Les talents partagés

Les ateliers créatifs seniors organisent des portes ouvertes le samedi 12 mai de 14 heures à 18 heures à la salle des Aydes. Une bonne occasion pour découvrir les créations réalisées par le groupe et, pourquoi pas, s'inscrire à l'atelier. Un atelier dont le but premier, la création, s'accompagne de beaucoup de partage, d'échange et de bonne humeur.



Portes ouvertes de l'atelier créatif seniors le samedi 12 mai de 14 heures à 18 heures à la salle des Aydes. Exposition-vente. Possibilités d'inscriptions. Activité réservée aux personnes âgées de 60 ans et plus à la fréquence de 3 journées par mois selon calendrier. Cotisation : 5 euros par séance.

Cet après-midi un généreux soleil de début de printemps baigne une partie de la salle des Aydes. Autour d'une table centrale, Colette, Mado, Françoise et leurs copines, très concentrées sur leur travail gardent quand même un œil sur Paulette qui vient de faire un léger malaise. Des pinceaux, des boîtes de mosaïque, des odeurs de colle... L'ambiance est à la fois studieuse et décontractée. Paulette qui a retrouvé des couleurs lance une blague et les autres pouffent comme des adolescentes. « Il y a un peu plus d'un an que nous avons lancé cet atelier, explique Corinne, l'animatrice, et nous avons un groupe d'une douzaine de personnes qui sont très fidèles et bien dans

l'esprit que nous souhaitons, à savoir amical et basé sur l'entraide autour d'une activité créative. C'est important de continuer à créer quand l'âge avance et que l'on ne travaille plus. Et puis la qualité relationnelle permet de rompre ou d'éviter l'isolement. » Et de fait, les plus expérimentées donnent un coup de main ou tout simplement leur avis aux débutantes. Henriette, surnommé affectueusement « mamie » s'applique à terminer le corps d'un très joli coq. Jocelyne qui commence un nouveau travail, sollicite Yolande et Françoise pour le démarrage de sa première diagonale. Quant à Régine et Colette, elles comparent les motifs des différents papiers qu'elles vont utiliser. Pour l'instant elles

pratiquent essentiellement la mosaïque et le déco patch, mais Corinne envisage de proposer, sur quelques séances, la découverte d'une nouvelle technique. On parle d'aquarelle pour cette fin d'année. Autre motivation pour le groupe, le fait d'être utile en aidant des associations caritatives. « Nous avons convenu que chaque personne garderait trois créations et que le reste serait mis en vente lors des portes ouvertes » explique Corinne qui ajoute « Les fonds récoltés cette année seront remis au Secours populaire. » Une raison supplémentaire pour faire un tour aux portes ouvertes et découvrir un espace où créativité, bonne humeur et don de soi sont intimement mêlés. ● M.-N. M.

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

02 38 80 34 20

Loisirs ETE 2012

Le Centre communal d'Action sociale renouvelle son attribution de billets de loisirs, sous conditions de ressources, en faveur des familles avec enfants de moins

de 18 ans au 31 décembre 2012.

La distribution s'effectuera en deux temps, à l'accueil de l'action sociale :

- 1) du mardi 22 au jeudi 24 mai inclus : réservation des tickets sur présentation : > de vos justificatifs de ressources (avis d'imposition des revenus 2010/2011, salaires et/ou indemnités chômage des trois derniers mois, Caf, pensions alimentaires...)

> de votre attestation de Sécurité sociale en cours de validité (avec tous les membres de la famille).

demande d'attribution de la carte familiale pour le centre nautique

- 2) mardi 26 et mercredi 27 juin : distribution des tickets sur présentation du coupon de réservation

Critères de ressources

Composition familiale	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.
Plafond de ressources	971€	1 166€	1 360€	1 619€	1 878€	2 137€	2 396€

Activités proposées

Activités	Centre nautique	SEA	3 activités au choix			
			Cinéma	Bowling	Mini Golf	Parc Floral
Pour qui ?	Adultes et enfants	Enfants de 11 à 16 ans (accès avec la carte familiale du centre nautique)	Adultes et enfants à partir de 3 ans	Adultes et enfants à partir de 6 ans ou chausant du 29	Adultes et enfants à partir de 4 ans	Adultes et enfants (tarif adulte dès 16 ans)

SOS plomberie, une nouvelle enseigne



La Sarl Gonet en bref

Raison sociale : Sarl Gonet
Créée le 1^{er} février 2012
Capital social : 5 000 euros
Objet social : Plomberie-chauffage. Dépannage, installation, rénovation, entretien.
Adresse : 165, rue des Tonnelets. 47770 Saran
Tel : 06 18 65 35 24
Fixe : 09 63 03 12 91
Courriel : pgonet@wanadoo.fr

Philippe Gonet, plombier-chauffagiste, vient de créer son entreprise artisanale dans un secteur où la demande de services est toujours aussi forte. La Sarl Gonet assure dépannage, installation, rénovation et entretien.

L'initiative personnelle et le professionnalisme sont bien des valeurs attachées à Philippe Gonet, 44 ans. Alors que l'entreprise pour laquelle il travaillait depuis 19 ans a fermé ses portes en novembre, suite au départ à la retraite de son dirigeant, le Saranais a mis à profit cet accident de carrière pour créer sa propre petite entreprise. Comme c'est souvent le cas dans les affaires artisanales, la transmission est délicate faute d'enfants compétents et motivés pour prendre le relais. Philippe Gonet a ainsi saisi l'occasion pour se lancer à son compte. « Cela faisait un an que ça me trottait dans la tête, dit-il. J'ai toujours été assez autonome, aimé gérer mes affaires personnellement. J'avais la volonté de travailler pour moi ». Titulaire d'un CAP de chauffagiste, il fait état de près de trente ans d'expérience professionnelle. Un curriculum vitae qui situe

de cuisines, de ballons d'eau chaude, de radiateurs et autres robinetteries. Elle s'adresse autant aux particuliers qu'aux entreprises. Afin de mettre tous les atouts de son côté, Philippe a bien fait les choses. Il a suivi une formation dispensée par la Chambre des métiers. Un stage d'une semaine où il a appris les fondamentaux de la gestion, de la comptabilité et été informé sur les obligations administratives et réglementaires.



Un bon démarrage

« La formation m'a été profitable, explique le sémillant quadragénaire. Les nombreux conseils que m'a donnés mon comptable m'ont aussi été très précieux. Il est important d'être bien entouré pour se lancer », résume-t-il. Son statut de licencié économique pour cessation d'activités lui a permis de bénéficier de

son homme. Son entreprise de plomberie-chauffage « Sarl Gonet » est spécialisée dans le dépannage, l'installation, la rénovation et l'entretien de chaudières, de salles de bains,

l'ACCRE (aide à la création d'entreprise). Il bénéficie aussi de charges patronales réduites pendant un an. Philippe a eu recours à l'emprunt pour l'achat du matériel nécessaire

à la mise en route de son activité : établi, chalumeau, véhicule professionnel, publicité... « Je propose un service d'un bon rapport qualité-prix, explique l'installateur sanitaire. Mon activité est bien lancée. Je travaille aussi un peu en sous-traitance. Je compte beaucoup sur le bouche à oreille ». Pour se faire connaître, le responsable a distribué un millier de flyers sur la commune et déposé des cartes de visite dans quelques commerces du Bourg. Ses points forts ? « Je suis assez rapide dans les délais. J'effectue les devis le soir-même. Je ne prends pas de frais de déplacement quand je travaille sur Saran et j'assure le dépannage du lundi au samedi ». L'artisan voit son avenir avec optimisme : « C'est un secteur où il y aura toujours du travail. Même si nous sommes plusieurs sur Saran et le nord de l'agglomération orléanaise, il y a de la place pour tout le monde ». Et la relève semble déjà assurée puisque son fils est aussi dans le métier « Rémi va passer en juin son CAP de plombier et l'an prochain celui de chauffagiste. Il est motivé ensuite pour passer un bac pro climatisation. Il travaille déjà avec moi comme stagiaire mais j'aimerais le prendre comme apprenti l'an prochain, avec pourquoi pas une embauche à la clé », conclut le plombier-chauffagiste. ● Clément Jacquet

Festival Excentrique

Pour son édition 2012, le festival Excentrique et le Centre hospitalier Daumezon initient un partenariat inédit, en lien avec la politique culturelle de l'établissement. Du 30 mai au 3 juin prochain, le centre ouvrira ses portes et accueillera différents spectacles dans les espaces verts. À voir absolument.

Du 30 mai au 3 juin prochain, le festival Excentrique s'installe au centre hospitalier Daumezon pour trois journées de spectacles, expositions et événements culturels dont plusieurs seront l'aboutissement d'un travail mené en amont avec deux compagnies accueillies en résidence. Il s'agit de projets originaux encourageant l'implication active des personnes prises en charge par le centre. Des ateliers initiés par la compagnie M. Hunagel et L. Debraux permettent aux participants d'explorer les notions de mouvement, d'équilibre et de déséquilibre. Trois grandes installations de figurines ondoyantes reliées les unes aux autres vont voir le jour et seront

présentées lors du festival. De son côté, la compagnie Oui-dire entame un travail photo phonographique, « Les bruits de couloir », qui retrace au fil de captations sonores et de photographies des tranches de vie croisées. Marc Pichelin et Kristof Guez baladent leurs yeux et leurs oreilles dans les couloirs. Ils écoutent les témoignages des patients et du personnel, interrogent les parcours de vie et les trajectoires professionnelles. À partir de ces sons et images recueillis, les deux artistes vont créer un spectacle pour le festival Excentrique, qui sera accompagné de l'édition d'une carte postale sonore. L'aboutissement de ces projets créatifs sera visible du 30 mai au 3 juin, accompagné de



spectacles originaux et décalés, et d'une fresque murale de l'artiste d'art brut André Robillard, résident du Centre Hospitalier. De belles découvertes en perspective. ● M-N. M.

Festival Excentrique au centre hospitalier Daumezon du 30 mai au 3 juin 2012. Installations, musique, cirque, ciné-concerts. Programme disponible à la mairie et dans les lieux publics saranais. Renseignements et réservations au 02 38 68 18 77 ou sur www.excentrique.org

Raid Saranais



La course au plaisir

En 23 éditions, le Raid Saranais n'a pas pris une ride. Enfants, ados, adultes, hommes, femmes, sportifs du dimanche ou élite du demi-fond, tous se retrouvent au Lac de la Médecinerie pour une soirée cent pour cent plaisir. Rendez-vous le vendredi 8 juin.

Le 8 juin prochain, le site du lac de la Médecinerie sera à nouveau le théâtre d'une des manifestations sportives de l'agglomération les plus populaires et les plus prisées, le Raid Saranais. Pour ceux qui ne connaîtraient pas le principe, il s'agit d'un « run and bike », à savoir une épreuve qui se fait en duo, un coureur à pied et un en vtt. Les équipiers s'alternent à loisir sous réserve de ne pas s'éloigner de plus de 10 m l'un de l'autre. Et il y en a pour tous les âges, tous les goûts et toutes les conditions physiques. Sans oublier le Raid découverte ouvert pour la deuxième année aux personnes qui veulent tout simplement « voir ce que c'est ». Dans cette épreuve, pas de classement, pas d'obligation, vous composez vous-même votre équipe et vous faites ce que vous pouvez... Tout en sachant qu'il est souhaitable que vous ayez prévu un déguisement.

Le Raid découverte, c'est l'occasion unique de participer à l'épreuve en compagnie de votre fils, votre copine de boulot ou même votre belle-mère... Convivialité garantie.

Enfin, et ce sera la deuxième année aussi, après l'effort le réconfort ! Les participants sont invités à rester pour le barbecue géant. Il suffit d'apporter ses grillades. L'association Enfants Handicapés Espoir Ostéopathe (EHEO) assurera la buvette avec frites et sandwiches. ●

M-N. M.

Raid Saranais vendredi 8 juin lac de la Médecinerie. À 19 heures : Courses réservées aux jeunes nés entre 1997 et 2001 ainsi que le Raid Découverte (3,3 km). À 19 h 30 : départ de la course longue (12,4 km) pour les juniors et seniors nés en 1994 ou avant. À 20 h 30 : course courte (6,2 km) pour les cadets nés en 95 et 96, les juniors et seniors. Renseignements et inscriptions sur www.ville-saran.fr ou sur www.topchrono.biz

Bibliothèque municipale

Escapades à l'italienne

Rendez-vous annuel autour du livre et du voyage, « Partir en.. » prend, du 11 mai au 27 juin, le chemin de l'Italie. Pour cette deuxième édition, la bibliothèque municipale a concocté un programme réjouissant : exposition, conférences, rencontres, lectures, animations... Aventi Italia !

Pendant six semaines la bibliothèque municipale se pare des couleurs italiennes. L'établissement invite, du 11 mai au 27 juin, à découvrir la péninsule à travers sa littérature, sa culture, ses symboles, ses traditions, sa gastronomie... Une plongée divertissante dans ce pays méditerranéen coloré, vibrant, passionné. « Il s'agit pour nous du plus grand événement de l'année, qui nécessite beaucoup de préparation,

dit Ingrid Ingelbrecht, responsable de la bibliothèque. L'Italie, c'est un choix de toute l'équipe. Nous avons étoffé la programmation par rapport à la première édition qui était consacrée à la Scandinavie. C'est un rendez-vous gratuit, ouvert à tous, enfants, adolescents et adultes ».

C'est donc une invite autour des grands noms de la littérature italienne (Italo Calvino, Alberto Moravia, Goldoni...) mais aussi une présentation des auteurs contemporains notamment ceux du polar : Andrea Camilleri, Marcello Fois, Cesar Batisti... Rêver, voyager, flâner... A comme Antipasti, B comme Basilic et Basilique, C comme Colisée... L'exposition permanente « L'Abécédaire voyageur en Italie » est une belle façon d'aborder le pays. Parmi les animations programmées certaines sont d'ores et déjà à noter dans vos agendas. Le 30 mai, « Le Voyage d'Arlequin » présenté par le Krizo théâtre (à partir de 7 ans), est un

hommage à la Commedia dell'Arte. La petite histoire de la grande tradition sera racontée sous forme de déambulation par des comédiens portant des masques de cuir. À ne pas manquer le 16 juin : L'apéro lecture. Carole Alazart, conteuse, donne lecture de quelques extraits de l'œuvre d'Erri De Luca.

Littérature et culture transalpines

Écrivain engagé qui a reçu le prix Femina étranger en 2002 l'auteur a fait mille et un métiers (travailleur agricole, ouvrier chez Fiat, maçon...), a été militant humanitaire pendant la guerre de l'ex-Yougoslavie. La prose d'Erri De Luca parle au cœur et à l'âme. Deux animations interactives méritent le détour. Le 2 juin, suivez le cours d'initiation à la langue de Dante avec « Viaggio in Italia », avec des mots, des images, des jeux et des chants. Le 6 juin,

partez à la découverte de la gastronomie italienne avec « Storia di gusto » et découvrez les spécialités incontournables du pays. La littérature enfantine est aussi à l'honneur. Hier avec Pinocchio de Collodi, aujourd'hui avec Bruno Munari et Leo Lionni... Ainsi le 2 juin, le conte « La Bague magique » (à partir de 5 ans) sera donné dans le cadre de la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse. Adapté d'un texte d'Italo Calvino, ce conte sera mis en musique par des professeurs de l'École municipale. À noter que le club de lecture se met aussi à la page italienne et propose le 22 mai, à l'attention des adultes, une



sélection de textes italiens. Côté décoration et ambiance la bibliothèque va se vêtir de vert, blanc et rouge, multipliant les clins d'œil et références : la tour de Pise, la Rome antique, la Vespa, les gondoles, Corto Maltese d'Hugo Pratt... « Nous espérons que cette opération touchera des lecteurs qui ne viennent pas naturellement nous voir, dit Ingrid Ingelbrecht. « Partir en... » est une belle passerelle vers l'ailleurs, vers la rencontre, vers l'échange ». À noter que la bibliothèque départementale participe activement à l'opération en proposant une série de DVD et de DVD empruntables. ●

Clément Jacquet

agenda

22 mai : Club de lecture spécial Italie à 18 h 30 (Adultes).

30 mai : Conférence-rencontre « Le voyage d'Arlequin » par le Krizo théâtre à 10 h 30 et 15 heures (Tout public à partir de 7 ans).

2 juin : Cours d'initiation à l'italien de 10 h 30 à 12 h 30 (Ado-adultes sur inscription), et Conte « La Bague magique » à 16 heures (Tout public à partir de 5 ans sur inscription).

6 juin : Conférence-découverte de la gastronomie italienne à 17 h 30 (Adultes).

16 juin : Apéro lecture à 11 heures (Ados-adultes).

Renseignements et inscriptions : 02 38 80 35 10

• En bref...

• Agglo : Collecte des déchets

En mai, juin et septembre, l'Agglo organisera des suivis de collecte pour le flux « multimatériaux » afin d'accompagner au mieux les habitants dans le geste de tri. Ainsi, les coachs déchets de l'Agglo silloneront les communes pour vérifier le contenu des poubelles de tri à couvercle jaune. Cette action de terrain permettra d'avoir une vision précise de la quantité et la qualité du tri effectué sur l'Agglo et de sensibiliser en direct les habitants sur les erreurs de tri. Équipés de fiches « erreur de tri », les coachs déchets indiqueront directement sur les poubelles quel déchet n'aurait pas du se trouver dans la poubelle à couvercle jaune, ils laisseront à nouveau les consignes de tri dans les boîtes aux lettres et pourront également rencontrer les habitants. Pour toute information, un numéro d'appel : **02 38 56 90 00**.

• Comité local du Secours populaire

Le Comité local du Secours populaire de Saran ouvre ses locaux les 2^e et 4^e lundis de chaque mois de 14 heures à 17 h 30 et le 3^e samedi du mois de 9 heures à 12 heures, au 124 rue des Bergeronnettes à Saran.

Hommage à Pierre Séward

Il y a 70 ans, Pierre Séward, secrétaire général du Parti communiste et secrétaire général de la fédération des cheminots CGT, était livré aux nazis et fusillé.



Le 7 mars, un hommage national a été rendu à Pierre Séward, dirigeant historique du Parti communiste, militant syndical hors du commun. C'est à Fleury-les-Aubrais, dans la rue que le comité départemental CGT des cheminots a honoré la mémoire de celui, qui au même titre que Maurice Thorez, Marcel Cachin ou Benoît Frachon a marqué l'histoire du mouvement ouvrier français dans les années 1920 et 1930. L'occasion d'évoquer les luttes et les valeurs de celui qui fut livré aux nazis par la police de Vichy et fusillé le 7 mars 1942 à Évreux, à l'âge de 55 ans. La vie de Pierre Séward reste assez méconnue, malgré les nombreuses rues et places qui portent son nom en France. « Nous avons inauguré en 1992 un square à son nom, près de l'école des Sablonnières, pour le 50^e anniversaire de sa mort, dit Michel Guérin, conseiller municipal. Pierre Séward, fils d'un cantonnier des chemins de fer et d'une garde-barrière, commence sa carrière à la gare de Valence. Il devient rapidement militant syndical et adhère au Parti communiste dès sa création au congrès de Tours en 1920. Il est élu en 1921 secrétaire général de la Fédération CGT des cheminots et est élu secrétaire général du Parti

communiste de 1924 à 1928. Cet intellectuel autodidacte milite pour un syndicalisme de masse tout en considérant l'action politique comme essentielle. Il fut emprisonné à plusieurs reprises notamment pour ses prises de position contre l'occupation de la Rhur (1923) ou la présence de la France au Maroc (guerre du Rif en 1927). Il rencontre Lénine à Moscou en 1922 et conduit la délégation française lors du plénum de l'Internationale communiste en 1927.

Une vie au service de la justice sociale et de la solidarité

Il fait partie de la délégation syndicale qui rencontre Léon Blum en 1936 pour plancher sur les avancées sociales du Front Populaire. Au nom de la CGT Pierre Séward se prononce en faveur de la nationalisation de la SNCF lors de sa création en 1937 et devient l'un de ses administrateurs. Pendant la guerre civile d'Espagne il achemine de l'aide matérielle pour aider les Républicains espagnols. Arrêté à Loches en 1939, Pierre Séward est condamné à trois ans de prison pour son

appartenance au PCF. Il est incarcéré à Bourges puis transféré, début 42, au camp d'internement de Gaillon. D'où on l'envoie le 6 mars à la prison d'Évreux. Il y est fusillé comme otage le lendemain à la demande des autorités allemandes. Livré aux nazis par le régime de Pétain : telle fut la fin de celui qui toute sa vie s'est attaché à défendre et servir les valeurs de justice et de solidarité et dont la place fut toujours à côté de l'individu souffrant. La commémoration de sa disparition est l'occasion de se rappeler ce que fut la Résistance et ce que la France doit au programme du Comité National de la Résistance. « Il ne suffit pas de faire lire la lettre du jeune résistant communiste Guy Môquet dans les écoles et se rendre au plateau des Glières, haut lieu de la résistance, pour être quitte avec le passé, dit Michel Guérin. N'oublions pas que l'État français fut dirigé par une dictature fascisante du 10 juillet 1940 à la libération, servilement soumise à l'occupant nazi, grâce aussi à l'appui d'une partie de la bourgeoisie représentée aujourd'hui par l'extrême droite. Il ne s'agit pas d'une version nostalgique ou partisane de l'histoire, mais le rappel d'un constat indiscutable que l'histoire dite officielle tend à occulter tant elle est lourde de culpabilités pour les politiciens et le patronat, qui en 1936 proclamaient « Mieux vaut Hitler que le Front Populaire ». ● **Clément Jacquet**



Michel Guérin

Le Chiffre du Mois

243

C'est le nombre d'élèves du collège Montjoie qui ont bénéficié de la formation à la sécurité routière dispensée du 26 au 30 mars par la Police municipale. Cette opération, menée en partenariat avec le



monde éducatif, a été un grand succès. Quatre classes de 3^e et cinq de 5^e, ont ainsi été préparées, dans des conditions idéales, à l'attestation scolaire de sécurité routière et à l'attestation d'Éducation routière (ex BSR). Trois policiers municipaux agrémentés par l'Inspection académique, ont sensibilisé les jeunes au code de la route et aux dangers de la circulation. Mêlant théorie et pratique, leurs interventions se sont appuyées sur une série d'outils pédagogiques, mis à disposition par la préfecture : montages vidéos, simulateur de conduite deux roues, tests chocs, lunettes simulant l'état alcoolique... « Cette action crée des temps forts, marque les jeunes, dit Steve Richard, responsable de la Police municipale. Cela permet aussi d'être légitime, d'avoir un bon contact ensuite quand on les croise à la sortie du collège ou dans la commune ». Une première qui a en tout point ravi élèves, enseignants et responsables pédagogiques. Cette opération pilote sera, selon toute logique, reconduite l'an prochain. ● **C. J.**



• En bref...

• L'Agglo : C à vélo

L'édition 2012 de la carte des itinéraires cyclables de l'Agglo est désormais disponible en mairie ainsi que dans différents lieux publics (office du tourisme d'Orléans, comité départemental du tourisme...), et consultable sur le site <http://www.agglo-orleans.fr> rubrique déplacements urbains/vélos. Cette carte recense la totalité des aménagements cyclables mis en place par l'Agglo et propose des conseils et des précautions à l'usage des cyclistes, ainsi qu'un rappel des consignes de sécurité routière.

• Fermeture de la Boulangerie de Louis

Votre boulangerie sera fermée du samedi 28 avril (matin) au dimanche 6 mai inclus, réouverture le lundi 7 mai à 7h ; Pendant ces périodes de congés, un dépôt de pain est assuré au bar-tabac le Cheverny, du mardi au dimanche 13 heures.

• INFO : lignes de bus et tram

Afin de répondre aux interrogations des habitants concernant les nouvelles lignes de bus et de tram, la société Kéolis présentera une exposition à l'espace Hugues-Sellini de la mairie du 4 au 11 juin 2012, avec la présence de l'un de ses représentants le jeudi 7 juin de 10h à 16h.

Un engagement sans détour



Directeur de la délégation départementale de l'Association des Paralysés de France, Kristof Colliot mène un combat sans répit pour la prise en compte du handicap et le respect de la citoyenneté de chacun.

Rencontre avec ce Saranais à la détermination sans faille.

Cela fait désormais trois ans que Kristof Colliot exerce en tant que directeur de la délégation du Loiret de l'APF. Une nouvelle étape d'un parcours professionnel et d'un engagement personnel étroitement liés au monde associatif. Le retour également dans son département d'attache. « Je suis originaire d'Orléans et j'ai vécu à Vienne-en-Val. J'ai commencé dans l'animation et l'aide à domicile dans le Loiret » indique ce trentenaire. Un stage de BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) effectué pendant l'été a quelque peu fait bifurquer l'étudiant en BTS service rural d'alors vers le secteur social. « L'animation, c'est véritablement un choix » précise-t-il. Animateur tout d'abord à Olivet pendant les vacances et le temps périscolaire, Kristof Colliot se tourne toujours volontairement, à vingt-deux ans, vers l'aide à domicile. Responsable de secteur sur Neuville-aux-Bois et Pithiviers de 2002 à 2005, il devient directeur d'une association d'aide à domicile basée à Châteauroux. Un poste qu'il

occupera jusqu'en 2009. Entretemps, « J'ai eu une rencontre avec l'APF. J'ai aimé l'esprit militant et combattif de l'association. Quand il y a eu la possibilité de postuler, je l'ai fait. » Pourquoi ce choix du milieu associatif ? « J'ai toujours été engagé dans les associations. Que ce soit au lycée, en tant que bénévole du Secours populaire... J'ai toujours trouvé dans le milieu associatif un univers et un mode de travail qui me semblaient impossibles de trouver dans le privé » explique Kristof Colliot. Concernant l'APF, « Outre un contrat de travail, c'est une véritable passion et un engagement. Je suis directement concerné par le handicap, ce qui renforce ma motivation. » Lui qui à l'origine se projetait paysagiste n'a aucun regret quant à sa trajectoire. « Je suis paysagiste dans mon jardin » plaisante-t-il. Mais pas seulement. Car depuis trois ans ses initiatives et ses actions à la tête de la délégation de l'APF ont eu une incidence certaine sur le paysage public départemental. Au profit de tous.



Changer la vie

Mobilisation et manifestation des adhérents, interventions auprès des politiques, communiqués de presse... L'APF ne manque aucune occasion de faire entendre sa voix et de peser sur le débat public. « On a l'impression que les associations de personnes handicapées emmerdent le monde » confie sans se départir de son humour Kristof Colliot. « De temps en temps, on a même droit à des coups de pieds dans les fauteuils roulants. Ce qu'il faut savoir, c'est que lorsque l'on descend dans la rue, c'est que l'on a épuisé tous les recours. L'APF s'implique par rapport aux décisions prises. Avant ces actions, on a des heures et des heures de réunion. C'est de là qu'on tient notre légitimité. On a eu l'occasion de gueuler contre ces décisions avant. ». L'association a une légitimité certaine, avec 26 000 adhérents et 20 000 bénévoles au niveau national, et un repère légal, avec la loi du 11 février 2005 sur le handicap et l'accessibilité. Ce texte impose notamment la mise en accessibilité des équipements publics à l'horizon 2015. « Actuellement, j'ai l'impression que les personnes handicapées et les associations sont fatiguées de revendiquer leurs droits de citoyens. De 2004 à 2008, il y a eu de grosses mobilisations dans les rues. Là, j'ai l'impression que les gens ne voient plus l'intérêt. » indique le directeur. Et pourtant. « La loi de 2005 est à sauver, pour qu'elle reste intacte, voire améliorée, car elle est attaquée. Il faut également continuer à lutter pour l'obtention d'un revenu d'existence décent pour les personnes handicapées qui ne peuvent pas travailler. » En cette année électorale, force est de constater que le thème du handicap a été une fois encore oublié. « Globalement, les candidats ne parlent pas de handicap. On a des réponses à nos sollicitations, mais aucune initiative de leur part... On ne représente « que » 12 millions de personnes... » Des citoyens qui endurent au quotidien « Une vie pleine de détours, où il faut tout prévoir. Une vie interdite de spontanéité. » résume non sans vague à l'âme Kristof Colliot.

Citoyens à part entière

À moins de mille jours de l'échéance légale de 2015, autant le dire, l'accessibilité reste une chimère en France. Personnes âgées, femmes enceintes, enfants... « On est tous concernés de près ou de loin. L'accessibilité dépasse le handicap. » rappelle Kristof Colliot. « Près de 80 % des communes n'ont pas fait le nécessaire depuis 2009 et on repart pour vingt à trente ans de non-accessibilité en France. On ne peut même pas dire que cela coûte cher, on n'a pas évalué le coût... On ne met pas les moyens financiers et surtout, il n'y a pas la volonté politique. La conception universelle (et donc accessible) c'est du développement durable ! » Au-delà de la loi, le regard de la société sur le handicap évolue très lentement. « Il faut le changer. Cela passe tout d'abord par la sensibilisation dès le plus jeune âge, en milieu scolaire où nous intervenons régulièrement. » Et le directeur de poursuivre « Il nous faut également démedicaliser le handicap. Car le handicap n'est pas la maladie. Par ailleurs, mon message aux personnes handicapées, c'est : Sortez, allez voter, participez pleinement à la vie. On s'est battu pour avoir droit à la citoyenneté, il faut la faire vivre. Il faut en finir avec cette société où l'on est obligé de faire des efforts. On doit être accepté comme on est. » Tout comme en matière d'accessibilité, l'APF mène des combats qui dépassent le cadre du handicap : « On se bat pour l'accès au crédit, aux soins, contre les franchises médicales. On remplit notre rôle d'inclusion avec des revendications qui peuvent être communes. On soutient également Miriam, une jeune brésilienne polyhandicapée dont les parents sont menacés d'expulsion. »

En ce printemps, Kristof Colliot se concentre sur plusieurs actions : Une série de réunions publiques, dont une à Saran



en fin de mois, afin de présenter le « Pacte 2012 » de l'APF (voir plus bas) ; la rencontre avec les différents candidats aux législatives, mais aussi et surtout une action en cours, avec le soutien de la préfecture, visant à vérifier l'accessibilité des différents bureaux de vote. « La loi de 2005 a reconnu la citoyenneté aux personnes handicapées. Pouvoir voter, c'est la citoyenneté de base. » Tout en précisant « L'ensemble des maires a été informé sur les normes d'accessibilité au préalable. » Autre rendez-vous, à la rentrée prochaine, avec le déménagement du siège de l'APF du Loiret, vers l'avenue de la Libération à Orléans. Quant à la détermination de Kristof Colliot, elle reste intacte. « Il faut taper du poing quand on ne peut aller plus loin », synthétise-t-il. Une démarche qui a déjà fait ses preuves. ● Arnaud Guilhem

Pacte APF 2012

Pour une société ouverte à tous !
12 engagements républicains
www.apf.asso.fr

Continuons avec vous pour Saran



Pour le groupe majoritaire, Violaine NAQUIN-GRIVOT

Espoir

La campagne présidentielle et les élections législatives qui se déroulent au moment où j'écris ces quelques lignes, sont particulièrement porteuses d'espoir pour tous ceux qui comme moi commençait à le perdre... C'est un moment privilégié où des hommes et des femmes se réunissent à nouveau par milliers autour d'un programme qui les rassemble sur l'idée commune d'une politique pour l'Humain.

Espoir en des jours meilleurs pour les citoyens de notre pays, les gens du peuple, les salariés, les familles et pour les jeunes... Espoir qu'ensemble nous soyons enfin maître de notre destin, espoir qu'en nous y mettant tous, nous changions ce système politique qui méprise les hommes et les femmes pour en tirer le plus de fric possible.

Au soir du second tour de la présidentielle, et quel que soit le nouveau Président en place, il faudra continuer à prendre toute notre place collective pour

modifier le cours de l'histoire. Imposer ensemble une autre logique que celle qui consiste à prendre l'argent des contribuables pour sauver les banques. Lesquelles en retour prêtent aux États à des taux prohibitifs pour rembourser les dettes... qu'ils ont contracté auprès des mêmes banques. Ces dettes « souveraines » aux noms desquelles nous serions obligés d'accepter les politiques d'austérité à l'instar de ce qui se passe pour le peuple Grec ?

Alors, quel que soit le nouveau Président en place, il faudra tous ensemble faire Front à Gauche pour que nous mettions en échec la signature de la France au Mécanisme européen de stabilité qui conditionne les aides futures aux États à l'austérité aggravée pour les peuples...

Espoir de voir enfin la finance au service des êtres humains, et non plus les tenants du fric qui détruisent les Hommes.

<http://continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr>

Saran avec vous



Olivier FRÉZOT
Alimi MOREIRA

Les travaux pour la clinique privée de Saran ont débuté. Il est temps de revenir sur l'utilité de cet ouvrage pour Saran. Dans le domaine de la santé, les professionnels nous alertent sur deux difficultés récurrentes :

1-le nombre de médecins formés est très insuffisant. La conséquence est une forte pénurie de médecin, même dans les agglomérations, et qui va croître dans le temps. Ce problème trouvera sa solution dans l'augmentation du nombre de professionnels de la santé formés.

2-la santé doit se réformer en profondeur : le temps ou le rôle de la médecine était de répondre par une ordonnance à un ensemble de symptômes va laisser

la place à une médecine où l'on devra traiter les patients atteints de pathologies longues, et qui vivent avec. Le mode de prise en charge doit être bouleversé, le suivi doit être organisé, la médecine repensée.

Je ne crois pas que les cliniques privées répondent à ces besoins. Les cliniques choisissent les patients qu'elles prennent en charge, et sont économiquement intéressées pour effectuer certaines interventions qui ne sont pas indispensables, mais très lucratives.

Nous appelons à une réforme de la tarification des hôpitaux pour mettre fin à leur assimilation avec les établissements privés, et à considérer l'hôpital comme un service public et non comme une entreprise.

Parti socialiste : www.ps45.org

Saran demain

Mascarade pathétique !

C'est sans aucun doute la campagne présidentielle la plus pathétique que la France ait jamais connue.

Quel acharnement sans précédent contre le candidat sortant !

Jamais la démocratie n'aura été autant bafouée au travers d'une campagne de dénigrement hors du commun contre l'HOMME, jusqu'au manque de respect de la FONCTION !

Les « tribuns » candidats n'auront eu de cesse, durant ces semaines fastidieuses, d'haranguer les foules et de mobiliser l'audimat sur ce tempo systématique, sans jamais avoir la décence de reconnaître les impacts pernicieux de la crise sur le mandat.

C'est ainsi que nous avons eu droit à une campagne présidentielle 2012 au rabais où les candidats postulants, n'ayant rien à offrir aux citoyens sur les problèmes de fond de crise, ont surfé sur le dénigrement pour tenter de convaincre avec des promesses de changement sans lendemain, mais assurément à coût de milliards d'euros que les français devront payer.

C'est avec un tel paysage que ces candidats se sont présentés, encadrés et soutenus sur scène géante, par des peuples du show-biz nantis, face à un électoralat médusé.

Chacun appréciera cette mascarade en son âme et conscience dans les urnes !

INSEE

L'Insee effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur. Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.

À cet effet, madame Paoli, enquêtrice Insee, prendra contact avec les Saranais concernés au cours du deuxième trimestre. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui accorderez.

Amour, douceur et sérénité

Quelle belle image que celle de Coralie, 12 ans et Enola, 3 ans penchées sur leur petit frère comme pour le protéger !..



On y lit le calme et la sérénité de Yanis, arrivé au foyer d'Élodie et François le 22 mars dernier. Un petit garçon déjà très équilibré puisque né à terme, avec une taille, 51 cm, et un poids, 3,280 kg, tout à fait dans la norme et qui a très vite trouvé son rythme jour/nuit. « Un enfant hyper calme » comme le constate sa maman. Dans cette belle image on lit aussi le bonheur des deux sœurs qui ont posé beaucoup de questions avant la naissance et qui désormais sont toutes les deux émerveillées de ce petit miracle qui s'est produit dans leur vie. Émerveillement aussi du côté de la maman et du papa qui se disent « comblés » et dont on sait qu'ils seront ensemble extrêmement vigilants et impliqués dans l'évolution de leurs enfants. Cette fois-ci ils ont décidé qu'Élodie prendrait un congé parental de trois ans pour suivre l'évolution du bébé et profiter plus à fonds de la tribu tout entière. Mais pas question de se confiner chez elle ! « Ce sera sortie tous les jours et le plus souvent possible avec toute la famille » lâche la jeune femme dont on perçoit la volonté et l'énergie. « Nous sommes très soudés, on a agrandi la maison et avec Élodie on sait qu'on fera tout ce qui est possible pour donner à nos enfants les atouts nécessaires à un avenir harmonieux et heureux » confesse François. Et à voir la sérénité et l'amour qui règne dans ce foyer on se dit que tout cela est déjà une réalité.

La rédaction de Repères souhaite à Yanis et à toute sa famille que ce bonheur (un brin communicatif !) les accompagne encore de longues années. ● M-N. M.

État civil

Naissances

Tom Patron – 2 mars

Kaïs Le Gal – 3 mars

Emna Diaz – 3 mars

Sofia Da Costa Cabral – 3 mars

Anissa Da Costa Cabral – 3 mars

Rayan Kich – 9 mars

Ryad Kanzallah – 9 mars

Gabin Le Pape – 11 mars

Tej-Lim Siong By – 12 mars

Nina Teyssandier – 12 mars

Nathan Caillon – 15 mars

Andrés Pitarque – 16 mars

Raphaël Pitarque – 16 mars

Yanis Meyer – 22 mars

Joline Simao – 28 mars

Corentin Braun – 29 mars

Mariage

Paul Maréchal – Armelle Pautrel – 22 mars

Décès

Daniel Couet – 67 ans

Germaine Moreau – 97 ans

Lucienne Martin – 77 ans

**FOYER RÉSIDENCE GEORGES-BRASSENS,
propriété de la ville**
425, rue du 8 mai 1945 au numéro : 02 38 72 35 00



Un foyer non médicalisé, géré par la Ville, qui se compose de 70 appartements sur trois étages avec ascenseur et de nombreux espaces communs fonctionnels et agréables. Des studios de superficie de 32 à 56 m² livrés non meublés afin que chaque locataire puisse aménager le sien à son goût.

Des services de toute nature : sécurité 24 h/24, 365 jours par an, restauration le midi du lundi au samedi, laverie avec séchoir, transport pour les courses de ravitaillement, dépôt de pain, animations.

Des activités diverses : gymnastique, bibliothèque, atelier mémoire, lotos, jeux de société, plusieurs ateliers selon les envies de chacun. Mais aussi le Repas des mamies, la journée Beaujolais, le Marché de Noël, le Repas de Noël...

.....

**Le CLIC
Comité local d'information et de
coordination.**

Accueil quotidien du service au titre de la mission CLIC en qualité d'antenne du **CLIC intercommunal Orléans Val de Loire.**

Information et orientation au sein de la Direction de l'Action sociale au 02 38 80 34 24.

.....

INFORMATIONS D'ORDRE PRATIQUE

LES AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES :

APA : allocation personnalisée à l'autonomie aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie physique et/ou psychique ayant besoin d'une aide extérieure pour accomplir les actes de la vie quotidienne. Elle est perçue par les personnes vivant à domicile, hébergées en famille d'accueil ou en établissement pour personnes âgées dépendantes et elle est attribuée par le Conseil général.

ASPA : allocation de solidarité aux personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans dans certains cas : inaptes au travail, ancien combattant, ...) qui constitue le montant minimum de pension de vieillesse sous conditions de ressources attribuée par la CNAV, caisse nationale d'assurance vieillesse (elle remplace l'ancien revenu minimal de retraite ou ex-minimum vieillesse). Les sommes perçues sont récupérables au décès sur la succession, si l'actif net dépasse 39000 €.

L'aide sociale aux personnes âgées intervient en dernier ressort lorsque tous les autres moyens ont été mis en oeuvre par exemple : pour la prise en charge des dépenses d'aide à domicile, pour assurer le règlement des frais d'hébergement de l'établissement de leur choix pour les personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes. Elle est soumise à récupération sur héritage et à l'obligation alimentaire.

Exonération des taxes : taxe foncière en qualité de propriétaire âgé de plus de 75 ans, bénéficiaire de l'ASPA, et non imposé sur le revenu, taxe d'habitation à condition d'occuper le lieu comme résidence principale, être titulaire de l'ASPA ou d'avoir plus de 60 ans, veuf, et ne pas être soumis à l'impôt sur le revenu, redevance télévision pour les personnes de plus de 65 ans non imposées à l'impôt sur le revenu et de solidarité sur la fortune. Renseignez vous auprès du service des Impôts, cité administrative Coligny 131, Fg Bannier Orléans 02 38 42 56 94

Amélioration de l'habitat possible avec des aides financières pour l'adaptation du logement à tout handicap, l'installation de confort, une remise aux normes, des rénovations, l'insalubrité... selon la qualité de la personne retraitée locataire, propriétaire, ou de bénéficiaire APA.

Carte Seniors SNCF à partir de 60 ANS pour l'obtention de tarif préférentiel

Renseignez vous auprès du CLIC 02 38 80 34 24

**Info
Loisirs
Seniors**

Info Loisirs Seniors / supplément à Repères du mois de mai 2012 /
Direction de l'Action sociale de la ville de Saran.



Christian Fromentin
Premier adjoint au maire
délégué à l'Action
sociale et au Handicap.



Annick Larigaudrie
Conseillère municipale
déléguée aux activités
sociales Seniors

édito

Madame, Monsieur,

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'épisode présidentiel sera proche de son terme. Sans préjuger du résultat, nous espérons que les différents candidats prendront en compte les aspirations, les souhaits et les attentes de 15 millions de retraités.

Une récente étude laissait apparaître que les retraités estimaient nécessaire :

- Un plan de rattrapage du pouvoir d'achat des pensions ;
 - Le rétablissement de la demi-part fiscale accordée aux veuves ;
 - Des mesures fortes en matière de protection sociale et de santé ;
 - La prise en charge de la perte de l'autonomie ;
 - La restauration de la retraite pleine et entière à 60 ans maximum.
- Si le futur président souhaite prioriser les cinq chantiers énoncés ci-dessus, nous lui souhaitons bon courage.*

À Saran, pour l'année 2012 l'animation municipale est déjà bien engagée : sorties au théâtre et aux spectacles, après-midis dansants, concours de belote, repas des mamies... Tout au cours de l'année nous retrouvons les diverses activités auxquelles vous avez l'habitude de participer. Un seul bémol, pour des raisons techniques, nous n'avons pas pu éditer ce quatre-page Spécial seniors plus tôt, ce qui a pour conséquences des dysfonctionnements dans l'inscription aux voyages et nous amène à changer l'une des deux destinations.

2011 a été marquée par une initiative importante : l'achat du Foyer Georges-Brassens. Le démarrage des ateliers créatifs rencontre un franc succès et nous sommes en préparation pour la fin du mois d'octobre-début de novembre, d'une action autour de la maladie d'Alzheimer avec une Conférence-débat ayant pour thème « L'aide aux aidants » en collaboration avec l'association Alzheimer 45 ainsi qu'un intervenant spécialisé.

Comme vous le voyez l'animation municipale en direction des seniors est toujours aussi dynamique. N'en doutez pas, nous allons continuer.

Christian Fromentin et Annick Larigaudrie

INFO LOISIRS SENIORS

Passeport Seniors

Donne droit à diverses activités : piscine, gymnastique, maintien en forme.

Conditions : à partir de 55 ans et être sans activité professionnelle.

Inscription : Mairie de Saran - Service seniors

02 38 80 34 24 les lundi et jeudi matins.

Apporter une photo et un certificat médical pour les activités sportives. Coût annuel de la carte : 35 €

Programme trimestriel de l'agenda Loisirs

Ils sont distribués au Foyer Georges-Brassens et à la Mairie de Saran - Service seniors : vers le 25 mars 25 juin - 25 septembre et 24 décembre.

Les différentes activités loisirs apparaissent sur le « Repères » distribué dans votre boîte à lettre chaque début de mois.

Les temps forts : galette des rois, carnaval, fête des mamies, repas de Noël, ateliers créatifs, sorties, spectacles...

Voyages seniors

Le voyage dans les CANARIES prévu en septembre 2012 est annulé, faute de participants. Nous vous proposons à la place un voyage en CAMARGUE du 6 au 13 octobre 2012. Vous serez logés en village vacances en plein centre-ville de la station balnéaire de la Grande Motte.

Excursions prévues au programme :

1^{er} jour : transport, arrivée en fin d'après-midi.

2^e jour : balade côtière de la Grande-Motte à Port-Camargue.

3^e jour : journée dans une manade, visite en charrette, ferme d'élevage de taureaux, démonstration du travail des gardians, repas paëlla, retour en fin d'après-midi.

4^e jour : découverte en petit train de la Grande-Motte.

5^e jour : visite libre de la petite ville d'Aigues-Mortes, petit train de Méjanès au milieu des étangs, des flamants roses et des taureaux, visite des Saintes-Maries de la Mer.

6^e jour : découverte en petit train des salins du midi.

7^e jour : Montpellier en petit train. 4 1/2 journées de libre pour profiter de la station, de la plage et des activités.

Animations en soirée.

8^e jour : retour.

Le prix comprend : le transport en autocar grand tourisme, petit-déjeuner en cours de route, la pension complète (boissons comprises et café le midi), l'hébergement 2 personnes en appartements, les animations et activités de ville, les excursions, les visites et supplément repas au restaurant, un guide accompagnateur, Cap'Vacances pour les excursions, le ménage des logements 1 fois durant le séjour, la taxe de séjours, assurance annulation rapatriement.

Prix du voyage maximum : 642€ / Prix minimum : 354€.

Inscription à la Direction de l'Action sociale du 14 mai au 16 mai de 8h30 à 12 heures uniquement, muni de votre avis de d'imposition 2010 et votre carte d'identité. Un acompte de 80€ par personne sera demandé.

Après-midi récréatif

Adressé aux bénéficiaires du Service Aide à domicile et Portage des repas.

Mercredi 23 mai - Salle des Fêtes à 14 heures.

Transport : si besoin selon la situation de chacun.

Contactez le service Maintien à domicile.



ATELIERS CREATIFS

Venez passer un moment et laisser libre cours à votre imagination, votre créativité, à des échanges avec les autres dans la convivialité.

Dates à retenir :

- jeudi 24 mai

- jeudi 14 juin

- jeudi 21 juin

- jeudi 30 août

Ces ateliers se déroulent à la salle des Aydes

de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16h30.

Tarif : 5€.



DIVERSES AIDES

Allocation chauffage

Conditions : avoir 60 ans, suivant conditions de ressources

Montant : 375€.

Pour les dates d'attribution et les conditions de ressources

se référer au « Repères » de septembre.

Colis de Noël 2012

Conditions : toute personne ayant 70 ans à la date de distribution.

Lieux de distribution :

■ Mairie de Saran

Lundi 10 décembre

10h à 12h et de 16h à 18h.

■ Foyer Georges-Brassens

Mardi 11 décembre

10h à 12h et de 14h à 16h

■ Salle Lucien-Barbier (quartier

Jacques-Brel)

Mercredi 12 décembre

de 10h à 12h.

Se référer au « Repères » du mois de novembre. Attention : Aucun colis ne sera distribué en dehors de ces dates.

Aide au transport

TPMR

Conditions : Aux personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant - béquilles) sur présentation de la carte invalidité à 80 %. Aux personnes de plus de 80 ans se déplaçant difficilement (cannes) sur

présentation de la carte d'identité.

Distribution : annuelle, se fait en février, mais celle-ci peut se faire de manière fractionnée selon la demande des bénéficiaires.

Apporter une photo, une carte d'identité pour les + de 80 ans, ou votre carte d'invalidité à + de 80 %.

Attribution : 120 tpmr (équivalent à 10 voyages par mois)

Cartes SETAO

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} mars, les tickets ne sont plus distribués en Mairie. Il faudra désormais vous rendre à la TAO, Place d'Arc ou rue de la Halte à Orléans.

domicile après une hospitalisation dans les meilleures conditions.

Un Service Portage de repas à domicile

Une livraison d'un repas pour le déjeuner et d'une collation pour le dîner chaque matin du lundi au samedi, le choix des menus deux semaines à l'avance avec la possibilité de menus sans sel.

Attribution des repas du lundi au dimanche avec l'obligation de commander un minimum de trois repas par semaine.

La participation financière est établie selon les revenus de chacun avec l'application d'un quotient familial.

PRESTATIONS SENIORS

Maintien à domicile

au numéro 02 38 80 34 26 et 29

Un Service Aide à Domicile existe pour intervenir auprès de la population de plus de 70 ans, ou de moins de 70 s'il y a des difficultés particulières, ou pour personnes handicapées ou dépendantes. Une équipe d'auxiliaires de vie sociale formées, vise l'objectif suivant : permettre à toute personne de continuer à vivre à son domicile le plus longtemps possible ou de regagner son



Karine Meunier, responsable du service Maintien à domicile